



DEMANDE DE SUBVENTION

2026

ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION :

PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Dénomination de l'association :

.....
.....

Sigle :

Objet : (reproduire ici l'article correspondant au statut de l'association)

.....
.....
.....

Siège social :

	Siège de l'association	Correspondance de l'association
Adresse		
CP - VILLE		
Adresse mail		

Numéros nationaux d'identification :

Numéro SIRET – (14 chiffres)

<input type="text"/>													
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le versement effectif de toute subvention est conditionné à la mention du numéro SIRET

(pour tout renseignement, se reporter au site www.associationmoded'emploi.fr – rubrique SIRENE/SIRET)

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dernière date d'élection du bureau :/..... /

Président(e) :

Nom	Prénom	Téléphone fixe	Téléphone portable
Profession :		Courriel :	

Vice-président(e) :

Nom	Prénom	Téléphone fixe	Téléphone portable
Profession :		Courriel :	

Secrétaire :

Nom	Prénom	Téléphone fixe	Téléphone portable
Profession :		Courriel :	

Trésorier(e) :

Nom	Prénom	Téléphone fixe	Téléphone portable
Profession :		Courriel :	

Communication de vos coordonnées :

Souhaitez-vous que les coordonnées de votre association soient diffusées sur le site internet de Bretenoux

oui non

Si oui, préciser :

- L'adresse postale :
- Le numéro de téléphone :
- Le courriel de l'association :
- L'adresse du site internet :

LES ADHERENTS / PUBLIC TOUCHE

Les adhérents :

Nombre d'adhérent résidant à Bretenoux		Nombre d'adhérents résidant du canton		Nombre d'adhérents résidant hors Bretenoux et hors canton		Total Général	
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

Public touché / Bénéficiaires :

Public touché / Bénéficiaires	Nombre	
	Hommes	Femmes
moins de 13 ans		
13 à 18 ans		
18 à 60 ans		
60 ans et +		
Personnes handicapées (titulaire d'une carte d'invalidité ou d'une notification MDPH)		
Total		

LES COTISATIONS

☞ Montant cotisation enfant :

.....

☞ Montant cotisation adulte :

.....

LES LOCAUX / SITE

Lieux où s'exerce vos activités (exemple : salle du Patrimoine Mairie de Bretenoux ou salle des fêtes Cornac,...) :

-
-
-
-

VOS ACTIVITES

Territoires d'intervention de l'association

- Quartier Bretenoux Canton
 Communauté de Communes Autre : (préciser)

Les activités

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vos projets d'évènement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DEMANDE DE SUBVENTION

SYNTHESE

SUBVENTION (S) ANNUELLE (S) DE FONCTIONNEMENT

ORGANISMES	Obtenues en 2025	Souhaitées en 2026
Ville de Bretenoux	€	€
Conseil Départemental	€	€
Conseil Régional	€	€
Etat (DDJS, DRAC, ...)	€	€
Autres	€	€
Autres	€	€
Autres	€	€

SUBVENTION (S) EXCEPTIONNELLE (S) ET/OU SPÉCIFIQUE (S)

Manifestations	Lieu	Date	MONTANT	
			Obtenues en 2025	Souhaitées en 2026
			€	€
			€	€
			€	€

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie, signées et accompagnée :

- **Du bilan 2025,**
- **Du budget prévisionnel 2026,**
- **D'un RIB,**

quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le **pouvoir** lui permettant d'engager celle-ci

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association

- demande une subvention :

Pour le fonctionnement annuel

Pour un projet exceptionnel ou spécifique :

(nom de l'action)

€
€

- certifie exacts, sincères et véritables les renseignements figurant dans le présent dossier et l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ou privés.
- déclare avoir pris connaissance que toute subvention d'origine publique doit être utilisée par son bénéficiaire conformément à son affectation, ce qui signifie :
 - qu'elle ne peut financer que les actions présentant un caractère d'intérêt public communal,
 - qu'elle ne peut être reversée à d'autres associations, œuvres ou entreprises (sauf lorsque c'est expressément prévu dans la convention conclue entre la collectivité territoriale et l'organisme subventionné),
 - que son remboursement (total ou partiel) est de droit en cas de non-utilisation ou d'utilisation incomplète.
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le **compte bancaire ou postal de l'association** :

RIB	Code banque / Etablissement	Code guichet	Numéro de compte	clé

IBAN	
------	--

Fait le, à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.